

Dès l'apparition des premières feuilles, il faut protéger la vigne contre les maladies. Le premier traitement se fait au soufre mouillable et vise l'oïdium, puis il faut intervenir avec une bouillie de soufre et de produit pénétrant visant également à protéger la vigne du mildiou. 5 à 6 traitements sont effectués par an sur les surfaces foliaires, par le dessus et en dessous des feuilles, grâce aux équipements spécifiques des tracteurs du Domaine.

Par ailleurs, entre 500 et 1.000 pieds sont replantés par an. Une décision d'arrachage est prise lorsqu'on s'aperçoit d'une forte diminution de la production sur deux vendanges.

Pour réaliser ces travaux dans la vigne, le Domaine emploie 3-4 tâcherons. Sur l'ensemble des Vignobles gérés par M. Sauvestre sont employés 5/6 tâcherons, 10 salariés et 1 Responsable.

